

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2437 Société : RAM 145828

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BENEDROUD ELIBERRA

Date de naissance : 21/07/58

Adresse : Rue 562 N° 1 Tannarit

Ingara

Tél. 06.66.42.10.88 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr. Abdessalam ELHOUDAGUI
Médecine Générale - INPE : 041066317

Date de consultation : 28/02/2022

Nom et prénom du malade : FATHI KHAADDOUJ Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : D.N.D (dyslipidémie, hypertension, diabète)

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/12/2022			100 DH	Dr Abdessalim MOUADIAUI Médecine Générale - Agadir INPE : 041066317

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
881/70	23/12/82	PHARMACIE TAJ Dr. S. A. TAJ Av. M. M. M. N° 328 Mezdoura INIZGANE - Tel. 05 29 33 42 42

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	D 00000000 11433553	G 21433552 00000000 00000000	Coefficient des travaux
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

• Suivi HTA et Diabète • ECG
• Échographie • Suivi de Grossesse
• Médecin Agrée par l'Etat pour la délivrance des certificats médicaux pour l'obtention de Permis DE Conduire et son RENOUVELLEMENT

- Lauréat de la Faculté de Médecine et du C.H.U Ibn Rochd de Casablanca

- Ancien Médecin à l'Hôpital BOUAFI Casablanca

- Ancien Médecin Chef du centre de santé Mly Rachid Benmsik sidi Othman Casablanca

- Ancien Médecin Chef du centre de santé Mdakra Benslimane Ahlaf

- Ancien Médecin Chef du centre de santé Jorf Inezgane



الدكتور عبد السلام الحضيكي
الطب العام

• مراقبة الضغط و السكري . تخطيط القلب
• الفحص بالصدري . تنعيم الحمل

• طبيب معتمد من طرف الدولة لنج الشواهد
الطبية لتأهيل رخصة السياقة وتجديدها

- خريج كلية الطب والمركز الصحي الجامعي
بن رشيد بالدار البيضاء

- طبيب سابق بمستشفى بوافي الدار البيضاء

- طبيب رئيسي سابق بالمركز الصحي مولاي رشيد بنمسى
سيدي عثمان الدار البيضاء

- طبيب رئيسي سابق بالمركز الصحي مضكرا بن سليمان أحلاف

- طبيب رئيسي سابق بالمركز الصحي المجرف إنزكان

ORDONNANCE

الدكتور عبد السلام الحضيكي

Dr Abdessalam ELHOUDAIGUI

Médecine Générale - الطبيب العام

INPE : 041066317

Inzegane Le 23/12/2022

Diamicron 60 mg



22.10.3 1 mg x 6 tabs

Caraflex 100 mg



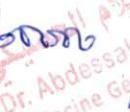
23.10.2 1 tablet x 4 tabs

Vitaveril 500 mg



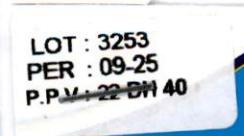
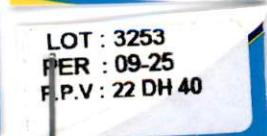
20.80 500 mg

Vitamine D3 800 IU



88.170.452

الدكتور عبد السلام الحضيكي
Dr. Abdessalam ELHOUDAIGUI
Médecine Générale - الطبيب العام
INPE : 041066317



LOT : 1884
PER : 07-25
P.P.V : 131 DH 90

